

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de Ruelisheim  
de la séance du 26 janvier 2017**

Le vingt-six janvier deux mille dix-sept à vingt heures, sur convocation de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux de la Commune se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, DUSSOURD Francis.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :** BADER Pascale, Adjointe ; SCHIRCK Damien, Adjoint ; MONGIN Paulette, Adjointe ; VOGEL Maurice ; FRARE Francis ; MOST Gérard ; SCHMUCK Corinne ; RAMUNDI Robert ; HORN Patricia ; GIRARD Francis ; NICOLOSI Nathalie ; GOLLING Karine ; NISSE Michaël ; BIHR Camille ; VOGT Clémence.

**Excusé(e)(s) :**

**Absent (e) (s) :**

PLAISANT Charles

**Ont donné procuration :**

FAIVRE Jean-Michel à DUSSOURD Francis

KOEGLER Sabine à MONGIN Paulette

**Assiste à la séance :**

RICKLIN Anne-Sophie, désignée secrétaire de séance.

**Monsieur le Maire** souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, à l'Assemblée et à la Presse.

**Communications du Maire**

- **Week-end du 27-28 janvier** : Théâtre Alsacien (F),
- **Dimanche 29 janvier** : Loto du Basket BCR (CS)
- **Mardi 2 février** : Pèlerinage ND du Chêne à 10 heures
- **Week-end du 4 – 5 février** : Tournoi Foot ASTRW (CS)
- **Dimanche 5 février** : Assemblée Générale AACSB (L.B.)
- **Mardi 7 février** : Don du Sang (MA)
- **Jeudi 9 février** : Assemblée générale ASCL-R (MA)
- **Dimanche 19 février** : Bourse aux vêtements (CS)
- **Week-end du 25-26 février** : Tournoi Foot ASTRW (CS)
- **Vendredi 3 mars** : Assemblée générale AOP (F)
- **Dimanche 5 mars** : Assemblée générale Arboriculteurs (F)
- **Samedi 11 mars** : Assemblée générale « Pass'Temps » (F)
- **Dimanche 12 mars** : Assemblée générale UNC (F)
- **Week-end 17-18-19 mars** : Soirée Familiale Gym (F)
- **Week-end 25-26 mars** : Soirée Familiale NBR (F)
- **Jeudi 30 mars** : Conseil Municipal (M)

(CS)Complexe Sportif « Edmond VOGT » ;(F) Foyer St Nicolas à Ruelisheim ;(M) Mairie ;(MA) Maison des Associations

Remerciements adressés aux membres du Conseil Municipal par :

- **Mme et M. Francine et Jean-Paul LECOMTE**, pour l'invitation à la fête des aînés, un grand bravo à toute l'équipe pour l'organisation et l'ambiance chaleureuse.
- **Mme et M. Guy DELERS**, pour le bon repas et les animations de la journée du 17 décembre (fête des aînés)

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 15 décembre 2016.
2. Programme des travaux d'exploitation – Etat de prévision des coupes - 2017
3. Avant-projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de la Mairie.
4. Fermages 2016.
5. Subvention exceptionnelle.
6. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
7. Interventions des délégués communautaires.
8. Divers.

**POINT 1 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 décembre 2015**

**Monsieur le Maire** présente le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2015 en redonnant lecture des points de l'ordre du jour. Il le soumet à l'approbation des Conseillers Municipaux. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**POINT 2 : Programme des travaux d'exploitation – Etat de prévision des coupes – 2017**

Monsieur le Maire porte à connaissance du Conseil Municipal le programme des travaux d'exploitation et l'Etat de prévision des coupes pour l'année 2017, préparés par Monsieur Pierre ROLDOS, Technicien ONF.

Il rappelle également que notre forêt est une forêt dite de « loisirs » et que par conséquent les recettes dégagées permettent uniquement d'en couvrir l'entretien.

Monsieur le Maire annonce que la prochaine adjudication devrait avoir lieu fin février début mars 2017 et cède la parole à Pierre ROLDOS pour présentation du bilan 2016 et des programmes de travaux et de coupes 2017.

Monsieur Pierre ROLDOS propose d'organiser une sortie en forêt à l'automne aux fins de présenter quelques arbres remarquables de la forêt de Ruelisheim.

Il indique également que des travaux sur le périmètre de Pulversheim seront entrepris suite aux réclamations de certains riverains. Des aménagements cynégétiques seront également réalisés ; les efforts du locataire de chasse en place sont également à souligner.

La proximité de la casse auto implique le ramassage régulier de pneumatiques en forêt. La solution serait de poser éventuellement une barrière côté Schoenensteinbach pour limiter l'accès à cette partie de forêt.

Des travaux de nettoyage ont également été entrepris aux abords du club canin et confiés à Pierre VOGEL dont il salue la qualité du travail. Des plantations seront également à prévoir dans ce secteur.

Une prochaine vente de bois sera organisée le 17 février 2017 à partir de 9h00.

Il informe également que l'ONF a décidé d'embaucher. Deux décès sont également à déplorer au sein des effectifs 2016.

MM HOUBIN et PETIT partiront à la retraite en 2017. Monsieur Pierre ROLDOS précise qu'il assurera temporairement l'intérim sur ces postes et passe à la présentation des prévisions de coupes et travaux pour 2017.

## PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION - ETAT DE PREVISION DES COUPES

## FORET COMMUNALE - RUELISHEIM - Année 2017

COUPES A FACONNER (PREVISIONS)													
PARCELLES	BOIS D'OEUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU			VOLUME NON FACONNE		VOLUM E TOTAL	RECETTE BRUTE HT (€)	DEPENSES D'EXPLOITATION PREVUES (hors honoraires) en € HT			RECETTE NETTE PREVISIONNELLE hors honoraires HT (€)
	Feuillus	Résineux	Bois d'Industrie Feuillus	Bois d'Industrie Résineux	Chouffage					Abattage et façonnage		Débardage	
						En règle	A l'entreprise	(C)	(E)	A=(B+C+E)			
51.b	51		25			150	271	226	5 910		840	590	4 080
5.a	4				14	20	54	77	2 190		1 050	300	860
<b> Sous-Total</b>	<b>15</b>		<b>25</b>		<b>14</b>	<b>20</b>	<b>244</b>	<b>348</b>	<b>298</b>	<b>7 700</b>	<b>1 870</b>	<b>890</b>	<b>4 040</b>

COUPES EN VENTE SUR PIED (PREVISIONS)						
PARCELLES	BOIS D'OEUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU (y compris rémanents)		VOLUME TOTAL	RECETTE NETTE PREVISIONNELLE HT
	Feuillus m3	Résineux m3	Feuillus m3	Résineux m3		
					18.l	
20.l			22		22	460
24.b1			26		26	530
25.b1			27		27	530
19.l			46		46	820
<b>Total</b>			<b>187</b>		<b>187</b>	<b>3730</b>

VENTILATION DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES BOIS FACONNES (€)			
Dépenses HT d'abattage et de façonnage en régie communale : Salaires + charges ouvriers : Charges patronales (40 %) : Total :			
Dépenses HT d'abattage et de façonnage à l'entreprise : Total dépenses HT d'abattage et de façonnage :		1 870	
		1 870	
			Dépenses HT de débardage et de câblage : 890 Honoraires : Assistance à la gestion de la main d'œuvre HT : Autres dépenses HT (€) : 225
Frais totaux d'exploitation (HT) TVA sur les frais d'exploitation :		2 805 597	BILAN NET PREVISIONNEL HT (€) : 8 445

Observations :

Transport de grumes BO sur parc à bois : 225€

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<b>TRAVAUX DE MAINTENANCE</b>				
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire Localisation : 12.a, 27.i, 7.b, 8.b, 9.a LIMITE ET PEINTURE " ASSOCIATION ADESION" - " DAE ADESION "	1 400,00	MLI		F
<input type="checkbox"/> Entretien du périmètre Localisation : 6.a, 7.b, 8.b, 9.a, 10.b, 27.i, 28.i, 28.y, 29.i MARTELAGE - " DAE ADESION "	1 160,00	MLI		F
<b>Sous-total</b>			<b>2 630,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX SYLVICOLES</b>				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : maintenance Localisation : 5.a, 6.a, 13.a SUIVI REGENERATION NATURELLE DE CHENE - " DAI TAMAGNE "	0,80	KM		F
<input type="checkbox"/> Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : 21.b1 Parcelle 21 (compensation FRUITIERS AMENAGEMENT CYNEGETIQUE) - Essence (s) à maîtriser : calamagroustis - "DAI NETTO "	0,25	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture Localisation : 22.b, 23.b, 23.c, 24.b - " DAI TAMAGNE "	1 050,00	MLI		F
<input type="checkbox"/> Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : 21.b1 Mise en place en fente de fruitiers en racine nue 30/50 avec protection gibier avec pose par ouvrier sylvicole. Parcelle 21 (plantation de compensation aménagement cynegetique)	50,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants d'épicéa commun Localisation : 21.b1 - Fourniture FRUITIERS + DALLE PAILLAGE+ PROTECT GAINE ABRI POUR AMENAGEMENT CYNEGETIQUE I en racine nue	50,00	PL		I
<b>Sous-total</b>			<b>1 810,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE</b>				
<input type="checkbox"/> Travaux connexes d'infrastructures : entretiens divers de fossés Localisation : divers - DAI TAMAGNE	2,00	KM		F
<b>Sous-total</b>			<b>370,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX DIVERS</b>				
<input type="checkbox"/> Opérations de maintien de la propreté des forêts et espaces naturels Localisation : 23.c, 20.c LISIERE FORET AUTO CASSE	0,40	U		F
<b>Sous-total</b>			<b>240,00 € HT</b>	

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<b>TRAVAUX D'EXPLOITATION</b>				
<input type="checkbox"/> Câblage, désencrouage de bois en cours d'exploitation Localisation : 5.a, 31.b - DAI NETTO	3,00	H		F
<input type="checkbox"/> Abattage d'arbres d'un diamètre supérieur à 0,30 m - Sécurisation des lots de bois de chauffage Localisation : 20.i, 31.b, 5.a	1,25	FO		F
<input type="checkbox"/> Traitement des lots de bois de chauffage Localisation : 5.a, 18.i, 19.i, 20.i, 31.b	200,00	ST		I
<input type="checkbox"/> Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt Localisation : 5.a lisiere communale PULVERSHEIM	2,00	H		F
<input type="checkbox"/> Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt Localisation : 31.b lisiere securisation dessèchement des charmes	2,00	H		F
<b>Sous-total</b>			<b>2 090,00 € HT</b>	

Total Investissement	Total Fonctionnement	<b>Total : 7 140,00 € HT</b>
<b>1 040,00 € HT</b>	<b>6 100,00 € HT</b>	

Suivent les débats et le délibéré pour chacun des programmes.

Le Conseil Municipal, après discussion, approuve à l'unanimité le programme des travaux d'exploitation et de prévision de coupes 2017, ainsi que les devis des travaux patrimoniaux « II » pour l'exercice 2017.

Il vote dès à présent les crédits correspondants, toutes taxes comprises, pour les montants prévisionnels respectifs ci-dessus indiqués. Les écritures comptables seront reprises tant en dépenses qu'en recettes, lors de l'établissement du Budget Primitif 2017.

Afin de ne pas avoir à prendre une délibération supplémentaire sous forme de décision modificative, le Conseil Municipal approuve les montants unitaires indiqués dans les devis proposés en cas de volumes supplémentaires pouvant être traités au courant de l'exercice 2017.

- Il autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Maurice VOGEL souligne l'importance de la certification PEFC qui permet de vendre plus facilement les grumes.*

*Pierre ROLDOS précise également que cette certification permet de travailler dans une optique de gestion durable des forêts.*

*Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal remercie Monsieur Pierre ROLDOS pour son intervention et la qualité de son travail tout au long de l'année.*

### **POINT 3 : Avant-projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de la Mairie.**

Vu :

- la délibération du 31 mars 2016 engageant les crédits nécessaires à l'opération
- la délibération du 30 juin 2016 approuvant le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est l'agence SD MULLER de Mulhouse, représentée par M. Stéphane MULLER, comme lauréate de la consultation et autorisant M. le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre
- le dossier d'Avant-Projet Définitif déposé en mairie en date du 17 janvier 2017,

#### **A/ Evolution du projet**

Dans le cadre des études de maîtrise d'œuvre, ont eu lieu en mairie :

- une réunion d'examen des prestations de la mission « diagnostic » (DIAG), le 15 septembre 2016,
- 4 réunions d'examen des prestations de la mission « avant-projet » (AVP), les 19 octobre, 22 novembre et 7 décembre 2016, et le 17 janvier 2017.

Chacune de ces réunions associait les représentants de la maîtrise d'œuvre (M. Muller, architecte), et de ses bureaux d'études cotraitants (structure, thermique-fluides, économiste), les représentants de la municipalité (M. le Maire, M. Faivre, ...) et du personnel (Mme Anne-Sophie RICKLIN DGS).

Les bureaux de contrôle technique et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé, recrutés entretemps, ont été associés à la réunion du 7 décembre 2016.

Le déroulement et les orientations retenues lors de ces réunions sont retracés dans le compte-rendu.

- des réunions de consultation du personnel et de la commission travaux courant 2016 et 2017 au cours desquelles ont été retenues des orientations ou posées des questions à traiter par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

L'agence SD Muller, mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre d'opération, et ses cotraitants ont présenté le dossier AVP finalisé lors de la réunion qui s'est tenue le 17 janvier 2017 en Mairie.

Le dossier présenté en avant-projet définitif (AVP – phase APD) est conforme au programme et vise essentiellement :

- à optimiser l'enveloppe financière pour tenir compte des différentes demandes et propositions faites,
- à placer en option des éléments non présent au programme mais proposés par la maîtrise d'œuvre en cours d'études,
- à exclure du projet des prestations de fournitures pouvant être traitées séparément.

Le nouveau montant prévisionnel de base, en avant-projet définitif (AVP – phase APD), proposé par le maître d'œuvre s'élève à 793 320 € HT, valeur janvier 2017, et représente une augmentation légèrement supérieure à 5 % (5,73 %) sur le montant « programme » de 750 000 € HT (valeur mars 2016).

S'y ajoutent les prestations en plus-values suivantes, proposées en option par le maître d'œuvre

- accessibilité des combles, 50 000 € HT,
- finitions des locaux d'étage – au lieu de propre régie, 16 000 € HT,
- finition cage d'escalier accès comble, 5 000 € HT,
- drainage extérieur sur la moitié du périmètre du bâtiment (partie sud), 12 000 € HT,
- traitement de la charpente existante 6 000 € HT,
- Aménagement voirie et parking complémentaire 52 000 € HT.

Suite à l'avis de la commission « travaux » en date du 19 janvier 2017, il est décidé de retenir les options suivantes :

- drainage extérieur sur la moitié du périmètre du bâtiment (partie sud), 12 000 € HT,
- Aménagement voirie et parking complémentaire 52 000 € HT

La suppression des 2 poteaux dans les bureaux Etat Civil et Secrétariat général initialement prévue dans les travaux de base est abandonnée (- 8300 €HT)

## B/ Modification du contrat de maîtrise d'œuvre

Une modification (avenant) au marché de maîtrise d'œuvre devrait être réalisée (article 30 du décret N°93-1268 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre confiées par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé) en fonction du nouveau montant des travaux.

- Montant du marché de maîtrise d'œuvre notifié = 110 750 € HT, soit un montant de 132 900 € TTC, représentant un taux de 14,77 % sur la base d'un montant prévisionnel de travaux s'élevant à 750 000,- € HT

- Nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre, = 124 315,74 € HT, soit un montant de 149 178,89 € TTC, après avenant, sur la base d'un montant prévisionnel de travaux s'élevant à 849 020 € HT.



**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- ▣ **d'approuver** l'avant-projet détaillé tel que présenté, le nouveau montant prévisionnel des travaux tel que décrit ci-dessus ainsi que l'avenant à la maîtrise d'œuvre en découlant,
- ▣ **d'inscrire** à cet effet au budget les crédits nécessaires à l'opération et au lancement de la procédure,
- ▣ **d'autoriser** le Maire ou son représentant à engager l'ensemble des démarches et procédures liées à l'engagement de l'opération et à prendre et à signer tout acte y afférent
- ▣ **d'autoriser** le Maire ou son représentant à engager l'ensemble des démarches et procédures liées aux demandes de subvention au titre de la réserve parlementaire, de la dotation d'équipement des territoires ruraux, du soutien à l'investissement public local, des projets d'intérêts locaux, du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique...)

*Monsieur Gérard MOST souhaite que l'état de la charpente soit contrôlé régulièrement et traité le cas échéant. L'ensemble du Conseil approuve.*

**POINT 4 : Fermages 2016.**

Monsieur le maire indique que la délibération relative à la fixation des tarifs des fermages 2016 doit être complétée dans le sens où le prix fixé soit 1,165 € de l'are s'entend toutes taxes et charges comprises.

La situation de chaque fermier devra être régularisée courant 2017 avec la mise en place de baux ruraux administratifs

Le Conseil Municipal :

- ▣ approuve ces propositions à l'unanimité

**POINT 5 : Subvention exceptionnelle**

Monsieur le Maire remercie l'Association Ruel'image et suggère une participation de la commune au financement des animations proposées lors de la soirée des vœux du Maire d'un montant de 300 euros.

**Le Conseil Municipal, après délibération**

- ▣ *Approuve* les propositions
- ▣ *Dit* que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2017.

## POINT 6 : Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

### Monsieur le Maire expose :

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte des décisions prises en application des délégations qui lui ont été accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 9 avril 2015.

- Concessions dans les cimetières  
./.
- Ventes et achats immobiliers

N° DIA	Section	Parcelle	Superficie M <sup>2</sup>	Lieu des travaux	Décision
31/2016	6	234/24, 281, 300	740	Rue des Prés	./.
32/2016	28	502/22	1220	Rue du 3 Février	./.
33/2016	27	271/10	291	9, rue Hector Berlioz	./.
34/2016	28	79/60 et 80/60	910	8, rue des Violettes	./.

DATE	TIERS	OBJET	MONTANT € HT
02/06/2016	ALSACE MICRO SERVICES	Ordinateur portable	1077.30
17/10/2016	ALSACE MICRO SERVICES	Antivirus	985
29/01/2016	BECK MENUISERIE	Meuble rangement cadastre	728
04/05/2016	CEMMA	Clôture ateliers 115ml	2973
04/05/2016	CEREMA	Réalisation carte de bruit	1000
15/12/2016	CLEMESSY	3 luminaires rue de Wittenheim	1443
17/02/2016	DOUBLET	Mât alu Monument roumain	808
10/11/2016	GEOTEC	Etude géotechnique AFUL Hinterfeld	2350
15/12/2016	HISLER	Tables+ chaises Ecoles	476
15/12/2016	CABINET SCHALLER ROTH SIMLER	Etude AFUL Hinterfeld	2730
12/02/2016	TPV	Trottoirs rue de la Ferme	8854.25
	GROUPAMA ET AXA	Indemnités de sinistres	6359.61

DATE	TIERS	OBJET	TOTAL €
02/06/2016	ALLIANZ BANQUE	Remboursement sinistre (éclairage public) rue Principale	153,65
23/12/2016	AXA	Remboursement sinistre rue Principale du 28/11/201	1 296,00
25/04/2016	GROUPAMA	Remboursement sinistre Auberge du 16/01/16	1 291,68
25/04/2016	GROUPAMA	Remboursement sinistre Complexe Sportif chaudière	1 189,72
23/12/2016	GROUPAMA	Remboursement sinistre 2/2/2016 lampadaire 2 rue du 11 Novembre	2 153,82
30/12/2016	GROUPAMA	Remboursement franchise lampadaire 2 rue des Cailles	274,74

	Groupama	SMACL
<b>Lot 1</b> Responsabilité Civile	681,56	/
<b>Lot 2</b> Protection fonctionnelle	/	186,67
<b>Lot 3</b> Protection juridique	300	/
<b>Lot 4</b> Flotte automobile (Sans franchise tous dommages)	3293,02	/
<b>Lot 5</b> Dommage aux biens (Franchise 500€)	5235,07	6957,21

### **POINT 7 : Interventions des délégués communautaires.**

<i>M2A : conseil d'agglomération DUSSOURD Francis</i>	Nouveau président et attribution des postes et mise en place des délégations extérieures. Francis DUSSOURD s'occupe de la PUPA et de la viabilité hivernale
<i>WI.KI.RU. :</i> - DUSSOURD Francis, - SCHIRCK Damien	./.
<i>SYNDICAT SAEP du BA.BA.RU. :</i> - FAIVRE Jean Michel - GIRARD Francis	./.
<i>SYNDICAT DU SIVU B.P. HARDT :</i> - FAIVRE Jean Michel - GIRARD Francis	./.
<i>SYNDICAT DU DOLLERBAECHLEIN :</i> - VOGEL Maurice - MOST Gérard - FRARE Francis - NISSE Michaël	./.
<i>SIFOREM :</i> - MONGIN Paulette, - VOGEL Maurice,	./.
<i>SYNDICAT MIXTE DE L'ILL :</i> - DUSSOURD Francis, - VOGEL Maurice.	Réunion mardi 31/12/2017 pour création de l'EPIC syndicat mixte du bassin de l'Ill

**POINT 8 : Divers.**



**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal.**

Damien SCHIRCK indique que les bulletins sont disponibles et les Ruel infos seront prêts mardi;

Patricia HORN : signale la vitesse excessive rue de la Chapelle malgré les contrôles réguliers de gendarmerie

**Aucun Membre du Conseil Municipal n'ayant de question à poser ou de remarque à formuler, Monsieur le Maire remercie, les intervenants, l'auditoire, la presse et les membres du Conseil Municipal.**



Levée de la séance: 21h40



**Tableau des signatures**  
**pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**  
**de la Commune de Ruelisheim**  
**de la séance du 26 janvier 2017**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 15 décembre 2016.
2. Programme des travaux d'exploitation – Etat de prévision des coupes - 2017
3. Avant-projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de la Mairie.
4. Fermage 2016.
5. Subvention exceptionnelle.
6. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
7. Interventions des délégués communautaires.
8. Divers.

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
DUSSOURD Francis	Maire		
FAIVRE Jean-Michel	1 <sup>er</sup> Adjoint	A donné procuration à DUSSOURD Francis	
BRUNO Pascale	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
SCHIRCK Damien	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
MONGIN Paulette	4 <sup>ème</sup> Adjoint		
VOGEL Maurice	Conseiller municipal		
KOEGLER Sabine	Conseillère municipale	A donné procuration à MONGIN Paulette	
FRARE Francis	Conseiller municipal		
MOST Gérard	Conseiller municipal		
SCHMUCK Corinne	Conseillère municipale		
RAMUNDI Robert	Conseiller municipal		
HORN Patricia	Conseillère municipale		
GIRARD Francis	Conseiller municipal		
NICOLOSI Nathalie	Conseillère municipale		
PLAISANT Charles	Conseiller municipal	excusé	
GOLLING Karine	Conseillère municipale		
NISSLÉ Michaël	Conseiller municipal		
BIHR Camille	Conseillère municipale		
VOGT Clémence	Conseillère municipale		